

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Atelier Projet 3
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	13AP
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 3
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé Atelier projet 1 et 2
Langues principales	Français / Anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Maîtriser les outils méthodologiques, théoriques, techniques et de représentation nécessaires à la réalisation d'un projet en architecture d'intérieur.</p> <p>Stage Selon la procédure en vigueur à la HEAD – Genève, un stage approuvé avant le début du semestre par lae responsable de filière peut valoir à l'étudiant-e-x les 9 ECTS de ce module. Le stage permet à l'étudiant-e-x de mettre en pratique ses connaissances en matière d'architecture d'intérieur dans une situation professionnelle réelle.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Choix d'un atelier thématique au sein d'un des laboratoires de la filière. Les sujets d'étude, les échelles d'intervention, ainsi que les modes de présentation sont définis en début de semestre. A partir du troisième semestre d'étude, l'étudiant-e-x peut choisir au maximum deux fois lae même professeur-e-x d'atelier.</p> <p>Stage Planification du stage en fonction des objectifs du projet initial. Application de normes de qualité dans le milieu professionnel.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Une série d'évaluations aura lieu, sous forme d'exercices théoriques, de réalisation de prototypes, de maquettes et de documents graphiques présentés lors de soutenances orales. La note finale de l'atelier est une moyenne des notes attribuées lors du/des jurys intermédiaires et des éventuelles évaluations, selon les indications écrites fournies en début de semestre par lae professeur-e-x en charge du module.</p> <p>Les éléments suivants sont prépondérants dans l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le concept soutenant le projet - La qualité du dossier de représentation : plans, images, maquettes, objets, prototypes - Les détails techniques et l'approfondissement du projet - La présentation et les discussions devant les jurys : compréhension des enjeux contemporains du design <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus peut être un élément déterminant de l'évaluation (réalisation professionnelle du dossier de représentation, correction des textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, etc.).</p> <p>Le rangement des espaces communs et personnels, ainsi que l'assiduité et la participation aux enseignements font parties des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note finale minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>

	<p>Stage</p> <p>Pour valider les crédits ECTS, l'étudiant-e-x doit soumettre à la responsable de filière, à l'issue du stage (au plus tard le 30 janvier pour un stage qui a eu lieu au semestre d'automne et le 30 juin pour un stage qui a eu lieu au semestre de printemps) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une attestation dûment remplie par l'entreprise/l'organisme. Cette attestation repose sur un modèle établi par la HEAD – Genève ; - un rapport de stage. A la demande du/de la responsable de filière, ce rapport de stage peut faire l'objet d'une présentation orale à l'intention des autres étudiant-e-x-s. <p>L'évaluation est effectuée sur la base de ces deux documents.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Pas de remédiation possible.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
Enseignant-e-x-s	Youri Kravtchenko, Simon Husslein, Leonid Slonimskiy
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	30.06.2023
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.